



De Laporte à St-Georges



Hiver 1997

Volume 3 No 1

Page 1

Une doyenne nous quitte.

La doyenne de Waterloo, **Mlle Alice Laporte**, n'est plus.



Waterloo et le Centre gériatrique Courville ont perdu leur doyenne, Mlle Alice Laporte. Décédée le 6 novembre 1996, celle-ci avait célébré quelques jours plus tôt, soit le 22 octobre, ses 104 ans. L'événement avait été souligné de façon particulière en présence de dirigeants et employés du Centre Courville, de parents et d'amis.

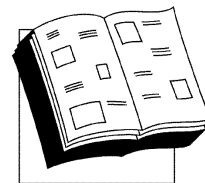
Née à St-Armand High Gate Spring, au Vermont, elle avait, conformément à une coutume, hérité du prénom

de son grand-père et s'appelait donc Marie Rosilda Denis dit Laporte. Son père, Jérémie Denis dit Laporte, était originaire de Henryville. Alors que sa mère, Salomé Pollender, venait d'Allemagne. D'une famille de 9 enfants, elle avait fait ses études à Waterloo, enseigné à Waterloo également durant trois ans et à Granby pendant un an. Mlle Laporte a travaillé durant 40 ans pour les Postes canadiennes au bureau de poste de Waterloo. Les funérailles ont eu lieu le 8 novembre 96 à Waterloo. Ceux qui l'ont côtoyée s'en souviendront longtemps et, plus particulièrement, de cette sage réflexion qu'elle leur servait souvent: " L'amour qui a sa source dans les qualités du coeur et les bons procédés

Notre secrétaire doit laisser son poste.



M. Gaétan Laporte qui agissait comme secrétaire de l'Association depuis 2 ans a dû abandonner ses fonctions à cause d'un surcroît de travail. Tous nos remerciements pour le travail accompli et bonne chance.



Un nouveau dictionnaire de famille

à
l'intérieur

...

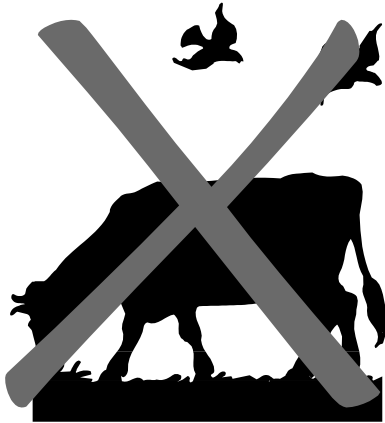
Une doyenne nous quitte
Notre secrétaire doit laisser son poste
Les pénitences religieuses de nos aïeux
L'histoire d'un émigrant canadien français aux Etats-Unis
Un fils de Délima Laporte, pionnier du Manitoba
Le sanctuaire du Sacré-Coeur de Beauvoir
Un nouveau dictionnaire de famille
Le Sanctuaire du Sacré-Coeur de Beauvoir
Jean Talon, intendant

page 1
page 1
page 2-3
page 4
page 4
page 5
page 5
page 5
page 5
page 6-7

Les pénitences religieuses de nos aïeux.

Extrait d'une conférence de Marcel Trudel, historien.

Aux dévotions prescrites et au fréquent devoir dominical, s'ajoutent les pénitences religieuses.



D'abord, **l'abstinence de la viande**: ce qui visait évidemment les traditionnels cretons et le gras du bon petit lard; toutefois, comme me l'expliquait un curé de naguère, on pouvait manger le gras des fèves au lard (nos "beans"), à condition qu'il fût bien écrasé à la fourchette; il perdait ainsi son identité aux yeux de Dieu...Vous avez connu les vendredis sans viande, nos aïeux et nos arrière-grands-parents avaient eux aussi les vendredis sans viande, mais en plus, les samedis sans viande, car l'abstinence couvrait deux jours de suite, selon l'ancien commandement de l'Eglise:

"Vendredi chair ne mangera, ni le samedi même."

Cela chez nous, jusqu'en 1844, année où l'évêque de Québec, bien

malgré lui et fort inquiet de la décadence religieuse, permit enfin de manger de la viande le samedi. On continuait quand même (ce fut mon cas dans mon enfance) de réciter:

"Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même.", et je ne

comprenais pas, parce que le samedi était chez nous le jour de la saucisse et du boudin.

Sur ce point de l'abstinence, l'Etat intervenait avec tout autant de rigueur contre les délinquants, que pour l'observance du repos dominical.

Donc, deux jours par semaine la viande était interdite, c'est-à-dire environ **104 jours**,

presque le tiers de l'année. Il faut y ajouter la terrible période des 40 jours du carême. Car, pendant **40 jours de suite**, toute consommation de viande demeure interdite et, par conséquent, les boucheries ferment. L'Etat veille, ici encore, à ce que ces boucheries demeurent fermées, les permis n'étant pas valables entre le Mercredi des Cendres et le Samedi Saint. Et l'Etat poursuit ceux qui mangent de la viande en cette période d'interdiction. Par exemple, en 1670, Louis Gaboury, de l'île d'Orléans, a mangé de la viande en carême; le juge le condamne à 20 livres d'amende, à être attaché au pilori pendant trois heures, à faire amende honorable à genoux devant la

porte de la chapelle de l'île; toutefois, en appel, il obtient une certaine clémence du Conseil

souverain: celui-ci le condamne à seulement 25 livres d'amende, mais c'est tout de même le tiers d'une année de salaire.

Pendant ce carême, en plus de se priver de viande, on ne peut faire qu'un **seul repas par jour**, à quoi, par tolérance, on permet d'ajouter une légère collation le soir. Carême de 40 jours, donc, mais il y a en plus les vigiles de nombreuses fêtes où le jeûne est obligatoire, si bien que, selon nos calculs, on était soumis au **jeûne pendant 75 jours**, soit un jour sur cinq. Un adoucissement surviendra en 1844, l'évêque permettant la viande en carême, quatre jours par semaine, mais toujours avec un seul repas par jour, plus la collation du soir; peu à peu, on prit l'habitude de manger quelque chose le matin, mais si peu: nos théologiens permettaient deux onces, c'est-à-dire, l'équivalent de deux petites tranches de pain, disons deux petites "toasts", régime resté en vigueur jusqu'en 1960.

N'oublions pas **les pénitences publiques**. Sous le Régime français comme sous le Régime anglais, toute faute publique commise par un paroissien appelait une pénitence publique, et cette réparation ne pouvait avoir lieu que dans le seul endroit où

(Suite à la page 3)

toute la paroisse se réunissait le dimanche: l'église. Le curé annonçait en chaire que pour avoir, par exemple, donné le scandale de l'ivrognerie ou, ce qui est pis, du concubinage, un tel était mis pendant tant de jours au pain et à l'eau, ou devait se tenir à genoux en public. Ainsi, en entrant à la grand'messe, les paroissiens apercevaient le coupable à genoux, dans le portique de l'église: il accomplissait sa pénitence, ou, comme on disait alors, il était

" sous les cloches ".

Pénitence plus impressionnante encore: la **privation de l'inhumation en terre sainte**, pour ceux qui avaient refusé de payer leur dîme ou pour n'avoir pas fait les Pâques. En effet, il fallait au moins une fois l'an se confesser et communier, ce minimum devant se pratiquer dans la période qui s'étend du Mercredi des Cendres au dimanche de la Quasimodo, celui qui suit la fête de Pâques. Ce dimanche de la Quasimodo, le curé lançait un



dernier appel aux retardataires; d'ordinaire, ceux-ci y répondaient enfin, faisant ce qu'on appelait alors *"des Pâques de renard"*.

Le curé connaissait ses paroissiens un par un et savait très bien qui n'avait pas rempli son devoir pascal: il en tenait d'ailleurs un registre. Si quelqu'un, par nécessité, remplissait ce devoir dans une autre paroisse, il devait rapporter un billet signé par le curé de cette paroisse.

D'ailleurs, ceux qui voyageaient, avaient la précaution de porter sur eux un billet de leur curé, au cas où ils mourraient dans une autre paroisse, car, sans ce billet, ils couraient le risque, dans un lieu où ils n'étaient pas connus, d'être inhumés non pas en terre sainte, mais dans le *"champ du potier"*, partie non consacrée du cimetière. Et ici, je me rappelle qu'étant au collège, vers les années 1930, nous devions présenter chaque mois deux billets de confession, faute de quoi, on était privé du grand congé mensuel.

En fait de châtiment religieux, il y a plus tragique: **l'excommunication**. Elle était annoncée en chaire et donnait lieu à une cérémonie publique, marquée de paroles de malédictions et par l'extinction d'un cierge qu'on lançait par terre comme un objet maudit. Dans une

société tout entière religieuse et catholique, elle signifiait être privé non seulement des sacrements, de l'entrée à l'église et de l'inhumation en terre sainte, mais de toute communication avec qui que ce soit; à part la famille immédiate, ceux qui communiquaient, parlaient ou échangeaient des saluts avec l'excommunié, devenaient par le fait même excommuniés; l'exclus de l'Eglise se retrouvait dans l'isolement parfait.

Le coupable ne pouvait tenir longtemps, il finissait par se soumettre et son excommunication prenait fin par une autre cérémonie publique. Il est arrivé que l'excommunication frappe plusieurs personnes en même temps: à Saint-Jean-Port-Joli



où un mariage illégitime avait eu lieu, l'évêque excommunia non seulement les deux prétendus mariés, mais tous ceux qui avaient pris part à la noce. Pour cette fois, les excommuniés pouvaient se tenir en groupe.

On ne s'étonne plus

LES OFFICIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Baxter Laporte, président

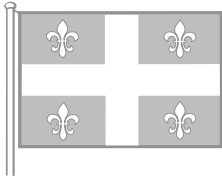
Dr Sylvain Laporte, vice-président

Mme Lisette Laporte, trésorière

Dr Pierre St-Georges, archiviste-généalogiste

**Association des
Laporte/St-Georges
du Monde
4870 Côte des Neiges
Bureau 1510
Montréal, Qc, Canada
H3V 1H3
514-340-1387**

**L'histoire d'un émigrant canadien français aux Etats-Unis
à la fin des années 1800, telle que racontée par
William F Laporte de
West Hartford, CT.**

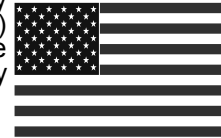


Of the children of Moise and Onesime, **Joseph Laporte** chose to emigrate from his roots in French Canada as did many French Canadians in the years 1850-1900 to seek the growing opportunities of a fast growing New England industrial economy on the years just preceding and following the U.S. Civil War. Joseph arrive in Hartford about 1870-1872 to work for a sponsor, a Mr. Fournier who apparently owned a farm on what is now Westersfield Avenue.

Sometime in his early years, Joseph became associated with a lumber firm with its yard at the corner of what is now Main St. And Albany Ave. Convenient to the railroad tracks that still make up the mainline between Hartford and Springfield. He held a range of jobs for the lumber dealer, yard man, teamster, and carpenter and, as best my sources suggest, this was his career for the bulk of his adult life.

Mary Barry, her mother, Margaret (?) and two sisters were emigrants from the great famines that swept Ireland in the latter part of the 1800's. One sister remained in New York and according to John

Lynch ran a rooming house on Madison Avenue. Margaret Barry, Mary and ? Barry moves to Hartford. I assume they must have had a sponsor or, at least, some support within the Irish community here. They settled in the South End of Hartford in the vicinity of St. Peter's Church and the South Green. I am currently (1997) pursuing the Barry genealogy.



Un fils de Délima Laporte, pionnier du Manitoba.



Stanilas Jolicoeur, fils de Joseph Jolicoeur et de **Délima Laporte** de l'Assomption, a été un des pionniers du Manitoba. Délima Laporte était la fille de **Tousaint Laporte et Marguerite Piché** de St-Paul de Joliette.

Stanilas Jolicoeur est né à l'Assomption le 26-01-1860, le 10ème d'une famille de 13 enfants; il est décédé le 15-11-1939 à La Broquerie, MB. Il avait épousé Joséphine Desautels (d.18-07-1892) le 07-11-1888 et, en 2ème noces, Angèle Fiola (n. 21-11-1876, d. 15-11-1945) le 10-02-

1896.

La terre de famille à Joliette étant devenu trop petite à cause des partages de succession, il est parti pour le Manitoba autour des années 1880. Nous ne sommes pas certains de la date de son départ, deux sources indiquent des dates d'arrivée différentes. Selon Joseph Jolicoeur, prêtre, il serait arrivé par train à St-Boniface en décembre 1878. Selon une déposition écrite et signée par Mme Jos Champagne, il serait arrivé au Manitoba le 18 juillet 1882.

Ayant plusieurs cousins aux Etats-Unis, il est probable qu'il y ait séjourné avant de se rendre au Manitoba. Dans cette lignée, certains sont allés à Flint, Michigan, à Mineapolis et à Hibbing. D'autres se

seraient établis à Waverly, Minnesota.

Rappelons que le curé Giroux, curé de La Broquerie, venait de St-Paul de Joliette. A cet époque, on encourageait d'ailleurs les jeunes canadiens français à se rendre dans l'Ouest canadien.

Stanilas Jolicoeur est mort dans la salle d'attente de son médecin, s'écrasant dans les bras de sa fille à près de 80 ans. Sa terre au Manitoba est encore la propriété des Jolicoeur. Ses petits-fils Laurent et Adrien Jolicoeur en sont les propriétaires.



Un nouveau dictionnaire de famille

Nous travaillons présentement à la production de la 3e édition du dictionnaire de famille.

Notre banque de données s'est enrichi de plusieurs milliers de noms. Elle comporte actuellement plus de 28,600 noms.

Deux logiciels sont actuellement à l'étude en vue de la production de ce nouveau dictionnaire. Brother's Keeper, dont nous avons obtenu la version française par l'entremise du Club de généalogie de Longueuil, permet un dictionnaire contenant plus d'informations sur chaque famille. Génération 1, la version Windows de QG (Québec Généalogie) que nous avons utilisé pour les 2 premiers dictionnaires est aussi partie de l'expérimentation.

Nous espérons produire ce nouveau dictionnaire pour le ralliement de l'automne 97.

Ce sera un document que tous les mordus de généalogie voudront se procurer

Les entrées de ce nouveau dictionnaire auront été vérifiées à l'aide de plus de 150 répertoires de paroisses.



Le sanctuaire du Sacré-Coeur de Beauvoir.



Oeuvre d'un **Laporte** né en 1857, le sanctuaire demeure un endroit très fréquenté dans la région de Sherbrooke.

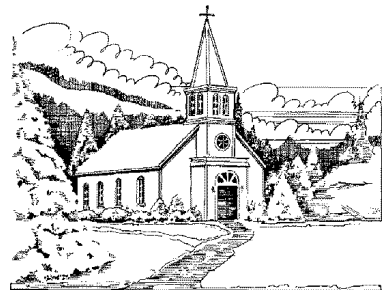
Joseph-Arthur Laporte.

Né à Saint-Paul de Joliette, le 15 août 1857, de Pierre Laporte et de Marie-Louise Boivin; études au Collège de Joliette; ordonnée par Mgr Édouard-Charles Fabre le 29 juin 1882 à l'église Saint-Pierre-Apôtre de Montréal; de 1882 à 1888, il fut successivement professeur au Collège Bourget de Rigaud et au Collège de Joliette; vicaire à Saint-Ignace de Coteau-du-Lacet à Sainte-Brigide de Montréal; chapelain chez les Soeurs Sainte-Anne à Lachine (1888-1891) d'où il passa au diocèse de Sherbrooke(1891); curé de Sainte-Praxède de Bromptonville(1891-1902), de Saint-Edmond de Coaticook (1902-1903) et de Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke(1903-1921) où il fit bâtir l'église actuelle(1907-1908); fondateur du sanctuaire de Beauvoir dédié au Sacré-Coeur, il y fit bâtir une chapelle en pierre des champs(1920); décédé à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke le 20 août

1921; inhumé dans la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le sanctuaire.

Le sanctuaire connu des débuts modestes. L'abbé **Laporte** y construisit un chalet en 1915 et tout près, il érigea une statue du Sacré-Coeur. Petit-à-petit, des pèlerins montèrent sur la colline pour y



prier le Sacré-Coeur.

La petite chapelle a été construite en 1920. L'abbé **Laporte** appela ce lieu "Beauvoir", parce que la colline sur laquelle est situé le sanctuaire permet d'avoir un excellent point d'observation sur les environs de Sherbrooke.

La clergé régulier prit la relève à la mort de l'abbé **Laporte** en 1921. Le Sanctuaire a gardé sa vitalité, grâce aux pèlerinages qui n'ont jamais cessé.

Jean Talon, intendant

Jean Talon, C'est qui?
Un hôpital, une rue, un
marché, une station de métro?



Jean Talon est un des piliers de la Nouvelle-France. Il faut savoir que vers le milieu du 17e siècle, la France, par l'entremise de Jean-Baptiste Colbert, ministre du roi Louis XIV, décide de prendre en main les destinées de sa colonie.

C'est à peu près l'époque où arrive Jacques de Laporte, notre premier anctre vers 1653.

Depuis l'avènement du régime des compagnies, le peuplement de la Nouvelle-France et son économie en général piétinent. Environ 3,000 personnes habitent la colonie, où **on ne retrouve qu'une femme pour 17 hommes**. Il y a un problème évident à l'égard du peuplement.

En 1663, le roi décide de changer complètement sa politique. Dorénavant, la

colonie sera soumise à l'administration directe du roi, procédure intitulée gouvernement royal. Il envoie en Nouvelle-France **un gouverneur, un intendant, un conseil souverain nommée et aussi un régiment de soldats** capables de maintenir la paix avec les Amérindiens.

Bien sûr. Le gouverneur et l'intendant sont, avec l'évêque, les principaux représentants du roi-soleil. Le rôle de chacun est bien défini, ce qui n'empêchera pas tout ce beau monde de se piler sur les pieds et d'ainsi provoquer les problèmes de gérance.

Jacques Laporte dit Labonté, fils de Jacques de Laporte et de Nicole Duchesne, est né à Boucherville en 1665.



En 1665, donc, le 1er intendant du roi arrive en Nouvelle-France. C'est **Jean Talon**, un personnage très influent. Il dirige virtuellement

la colonie: la justice, l'administration intérieure, le peuplement, les finances, le commerce, l'économie. En premier lieu, il va s'attaquer au peuplement par **l'immigration et la natalité**. Il fait venir des colons mais il favorise surtout une politique nataliste.

Comment faire?

Tout d'abord, il va procéder aux premiers recensements officiels. Il va se rendre compte que le peuplement de la colonie est très faible en comparaison de celui des colonies anglaises.

Il va engager des hommes qui vont accepter de venir travailler dans la colonie pour 3 ans, on les appelle "**les 36 mois**". On va leur verser un salaire, payer leur transport et s'ils acceptent de rester 3 ans, on leur donnera une terre. Bien sûr, il y a aussi les militaires, qui, après leur service, pourront se fixer en Nouvelle-France. On les nourrira pendant un an et souvent une seigneurie sera affectée aux officiers, qui deviendront ainsi **les premiers seigneurs**: Chambly, Contrecoeur, Boisbriand, Sorel, Saint-Ours. Lanoraie, Berthier et plusieurs autres qui laisseront leurs noms à plusieurs villes.

Le roi offrira aussi aux familles pauvres des sommes d'argent quand celles-ci veulent venir s'établir ici. Il y a aussi des gens qui ont été

(Suite à lan page 7)

(Suite de la page 6)

condamnés en France pour des délits mineurs qui s'établiront dans la colonie. Des huguenots et des esclaves s'ajouteront à cette liste. Mais où trouver des femmes?

Voilà, on va avoir recours aux "**filles du roi**". Contrairement à ce que plusieurs ont cru et diffusé, il n'y a aucun rapport entre filles du roi et filles de joie. Les filles du roi sont des célibataires orphelines protégées par celui-ci; elles sont envoyées en Nouvelle-France aux frais du roi, et avec une prime, pour y épouser un colon, Il en arrive **1,000 de 1663 à 1673**. Ce sont elles qui donnent vraiment naissance au peuple québécois. Elles doivent être robustes, saines, jeunes et **les hommes célibataires ont quinze jours pour faire leur demande en mariage**.

Cette politique nataliste fera passer la population de 3,250 à 6,700 habitants.



Pierre Sulpice aussi enfant de Jacques et de Nicole est né à St-Sulpice en 1678. Parmi les fils de Jacques c'est celui qui donna la plus importante lignée des Laporte et St-Georges.

Talon s'attaque ensuite à l'économie.

D'abord, **l'agriculture**. Il désire que la colonie puisse subvenir à ses besoins. Alors, il met sur pied un cheptel: chevaux, moutons, porcs. Il introduit de nouvelles cultures de type industriel: lin (voile), chanvre (cordage), orge (bière). Il trouve des

débouchés industriels pour ces produits. De plus, il installe des **fabriques de chapeaux et de chaussures, et il crée une brasserie**.

C'est lui qui ouvre les **premiers chantiers navals à Québec, une chapellerie, une tannerie, une fabrique à savon**. Il organise aussi le commerce extérieur. Et il agrandit la colonie en envoyant des explorateurs aux quatre coins du territoire.

Source:

Le Journal de Montréal.
Marcel Tessier,
collaboration spéciale,
Raconte-moi l'histoire,
9 février 1997.

NDLR:

D'autres historiens ont des interprétations différentes de l'histoire au sujet de Jean Talon, notamment quant au rôle de Colbert. C'est toutefois une opinion qu'il faut